

Émissions de gaz à effet de serre de dispositifs de gestion de déchets

	Valeurs ou fourchettes	Principaux déterminants	Sources
Collecte et transport	de 800 à 2600 g CO ₂ /km	activité (collecte, transport,...) et milieu ; hors « rail » et hors véhicules des particuliers en cas d'apport volontaire	Etude ADEME Eco-Emballages 2000 : "Déchets ménagers : leviers d'amélioration des impacts environnementaux"
Valorisation matière (en teq CO ₂ par tonne de matériau recyclé ¹⁵)	Aluminium : -7,3 teqCO ₂ /t Acier: -1,8 teqCO ₂ /t Plastique: -1,2 teqCO ₂ /t Verre: -0,4 teqCO ₂ /t Papier/carton : 0 teqCO ₂ /t		Logiciel Wisard d'Eco-Bilan
Compostage et traitement mécano-biologique	De l'ordre de 60 à 200 kg eqCO ₂ /t de matière sèche compostée		Etude ADEME 2005 : Impacts environnementaux de la gestion biologique des déchets : bilan des connaissances
Valorisation agronomique (Compost déchets ménagers et assimilés)	de l'ordre de -20 à -30 kgeqCO ₂ /t déchet composté		Etude ADEME Eco-Emballages 2000 : "Déchets ménagers : leviers d'amélioration des impacts environnementaux"
Incinération déchets ménagers et assimilés (DMA)	environ 250 à 400 kg eqCO ₂ /t DMA incinéré,	composition des déchets	Donnée ADEME
Stockage déchets ménagers et assimilés	100 à 1000 kgeqCO ₂ /t DMA	Nature des déchets et performances de captage du biogaz	Données ADEME
Stockage déchets dangereux (process de stabilisation)	env. 110kgeqCO ₂ /t déchets stabilisés		Eco-profil du stockage des déchets dangereux en site collectif en France, Etude FNADE-ADEME 2003
Valorisation énergétique	- 60 kgeqCO ₂ /MWh elect - 264 kgeqCO ₂ /MWhtherm	Performances énergétiques Types de substitution	Données ADEME

Émissions de polluants atmosphériques liés à l'incinération

L'estimation des flux de polluants atmosphériques émis par l'incinération peut être effectuée, pour les installations existantes, sur la base des concentrations mesurées dans les fumées émises et, pour les installations à créer, sur la base des valeurs limites de concentrations admises par la réglementation. Le passage des concentrations aux flux peut être effectué, pour les déchets ménagers et assimilés, en considérant un volume de fumée d'environ 5500 Nm³/t de déchets incinérés.

¹⁵ Les valeurs négatives correspondent à des rejets évités.